le Grand Dijon

le journal d'information
de la Communauté de l'agglomération dijonnaise

> 34

mai 2014

DOSSIER TOURISME

Le nouveau visage de Dijon

- **À DÉTACHER : LA BD « LE LAC KIR FÊTE SES 50 BERGES »,** 50 ans d'histoire à travers le destin de son créateur, le chanoine Félix Kir.
- **AU CENTRE DE CE NUMÉRO :** Les 79 élus du conseil communautaire du Grand Dijon

Grands travaux sur la place du Théâtre.

La rénovation de la place du Théâtre a débuté le 14 avril et s'achèvera au début de l'été. Alain Millot, maire de Dijon et président du Grand Dijon, accompagné ici par André Gervais, conseiller communautaire délégué à la mobilité, aux transports, à la voirie et au stationnement, a rendu visite aux commerçants de la place le 22 avril.
Le réaménagement va permettre d'accorder une plus large place aux piétons et aux terrasses, de mettre un point final aux grands travaux liés à la création du tramway et d'achever l'embellissement de l'axe majeur du cœur de ville, entre gare et grand théâtre.

1 Des logements pour tous. Le Grand Dijon a participé cette année encore au salon Immo d'or, du 4 au 6 avril au parc des expositions de Dijon. Dans le cadre de ce salon de l'immobilier, ont été présentés le projet de la Cité internationale de la gastronomie et les nouveaux écoquartiers en cours de construction ou en projet : Heudelet 26 (notre photo), Arsenal, Passages Jean-Jaurès, Jardin des maraîchers. **2 Opération rénovation pour le réseau de chaleur de Fontaine-d'Ouche.** Depuis mi-mai, d'importants travaux sont engagés dans le quartier pour améliorer la performance du réseau de chaleur. Objectif : éviter les fuites comme celui de l'hiver dernier qui avait privé la Fontaine-d'Ouche de chauffage pendant 24 heures. Dans le même temps, une nouvelle chaufferie bois dans le quartier des Valendons est en construction pour alimenter ce réseau. Forts de l'expérience du chantier du tramway, le Grand Dijon et l'exploitant du réseau, la société Sodien (groupe Coriance), veilleront à limiter l'impact du chantier sur le quotidien des habitants et à informer au mieux les riverains. **3 Alain Millot, président.** Lors de la session d'installation du 17 avril, le conseil d'agglomération du Grand Dijon s'est donné un nouveau président en la personne d'Alain Millot, maire de Dijon. François Rebsamen, conseiller communautaire, président sortant et ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social, a salué, en séance, l'élection du nouveau président. **4 Dijon au Salon international de l'agriculture.** Pour la première fois, le Grand Dijon et Dijon Développement ont participé à ce prestigieux salon, du 22 février au 2 mars au parc des expositions de la porte de Versailles. Sur son stand à l'effigie de la Cité internationale de la gastronomie, il a accueilli une quinzaine de producteurs régionaux (vins, cassis, pain d'épices, jambon persillé, fromages…).

SOMMAIRE

p.6 **Dossier Tourisme :** Destination Dijon !

p.16 **Conseil communautaire :** 79 élus qui agissent au quotidien

p.18 **Santé :** étape décisive pour « Bocage central »

p.20 **Mobilités :** Et si vous essayiez le vélo ?

p.21 **Économie :** la bourse et la vie

p.22 **Environnement :** compostage entre voisins, je participe !

p.23 **50 emplois** pour l'avenir de 50 jeunes

p.24 **Portrait :** Jean-Philippe Rameau ou le retour de l'enfant prodigue

p.25 **Vie des communes**

p.29 **Agenda culturel**

Je reste des vôtres !

Je suis heureux de saluer le nouveau président du Grand Dijon, Alain Millot. Je lui témoigne toute ma confiance. Il est un ami fidèle, qui saura mener les 24 communes composant notre agglomération dans l'état d'esprit qui fut le mien durant ces deux derniers mandats : celui d'une communauté de destins où le consensus nous a permis de passer d'un projet d'agglomération à une agglomération de projets. Pour le mandat qui s'ouvre, un nouveau pacte de gouvernance est désormais en place dans notre assemblée. Par-delà les différences de taille des communes, par-delà les étiquettes politiques de leurs maires et des conseillers communautaires, par-delà les intérêts particuliers, le projet porté par le Grand Dijon est celui d'un territoire en mouvement, dont l'objectif est d'accroître le rayonnement et l'attractivité de notre capitale régionale. Nous avons bien travaillé depuis 2001 pour doter cette agglomération des équipements structurants dont elle avait besoin pour tenir son rang. Il faut aujourd'hui poursuivre l'élan impulsé, ce qui passera par la poursuite des grands projets engagés (musée des Beaux-Arts, grand stade, écoquartiers, zones d'activités économiques…) et par la mise en œuvre de nouveaux projets, au premier rang desquels la Cité internationale de la gastronomie.

Notre intercommunalité est à une période charnière de son histoire. Le passage en communauté urbaine dès le 1er janvier prochain va renforcer la capacité du Grand Dijon à intervenir sur son territoire en faveur du rayonnement et du dynamisme de la capitale régionale. Il nous garantit également des dotations plus importantes de l'État, qui nous aideront à financer nos projets.

L'assemblée du Grand Dijon est, pour la première fois de son histoire, composée d'élus que vous avez-vous-mêmes désignés le 30 mars dernier. Elle n'en est que plus légitime à conduire aux destinées du Grand Dijon. Pour ma part, appelé par le président de la République à des fonctions au plus haut niveau de l'État, je vais jeter toutes mes forces dans le combat contre le chômage et pour l'emploi. Mais Dijon reste ma ville de cœur, celle où je reviendrai le plus souvent possible, notamment pour siéger comme conseiller municipal à l'hôtel de ville de Dijon et conseiller communautaire au Grand Dijon. Je reste des vôtres !

François Rebsamen
Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue social
Conseiller municipal de Dijon, conseiller communautaire du Grand Dijon
(extrait de son intervention lors du conseil communautaire du 17 avril)

Consensus et grands projets

Je suis fier de la confiance que m'ont accordée les conseillers communautaires du Grand Dijon en portant leurs voix sur mon nom le 17 avril dernier.
Et je mesure toute la responsabilité qui est la mienne désormais en tant que président du Grand Dijon. Mon souhait le plus cher est de poursuivre l'élan que François Rebsamen a su, pendant les deux derniers mandats, donner à notre agglomération, tout en maintenant le consensus qui a jusqu'à présent caractérisé le fonctionnement du Grand Dijon. Cette belle union au service de la communauté de destins des 24 communes constituant le Grand Dijon est d'autant plus nécessaire que nous avons, devant nous, de nouveaux défis à relever.

Je veux ici évoquer les nouveaux écoquartiers qui sortent de terre : Heudelet 26, Arsenal, Passages Jean-Jaurès, Jardin des maraîchers… L'avenir du Grand Dijon, de ses entreprises et de ses emplois se joue aussi dans les zones d'activités dont nous venons, avec notre agence Dijon Développement, de lancer la commercialisation : Valmy III, l'écoparc Dijon-Bourgogne et l'extension Beauregard de la zone industrielle de Longvic. Je ne voudrais pas oublier ici le marché de gros ni Agronov, qui vont conforter le positionnement de Dijon comme une place forte de l'agriculture et de l'agroalimentaire de demain.
La Cité internationale de la gastronomie est naturellement un projet phare de ces prochaines années, au même titre que l'achèvement de la rénovation du musée des Beaux-Arts. Ces deux derniers projets, corrélés à l'entrée des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco, vont conforter Dijon comme une véritable destination et lui donner une envergure véritablement internationale. Mais je pourrais également citer ici nos projets en matière d'équipements sportifs avec la nouvelle tribune Est du grand stade et la transformation nécessaire du stade nautique du Carrousel, voué à passer dans le giron communautaire, afin de rendre accessible le bassin découvert toute l'année.
En matière de transport, après le tramway, nos efforts en faveur des modes de déplacement doux se traduiront par la mise en œuvre du programme Prioribus, destiné a améliorer la vitesse commerciale sur les lianes et sur Corol.
Autant de projets qui façonneront le Dijon de 2020.

Alain Millot
maire de Dijon, président du Grand Dijon

« Le projet porté par le Grand Dijon est celui d'un territoire en mouvement, dont l'objectif est d'accroître le rayonnement et l'attractivité de notre capitale régionale »

Directeur de la publication
Alain Millot
Mise en page et prépresse
tempsRéel, dijon
Photos
Photo de couverture Alain Doire / Bourgogne Tourisme
Crossject, Oncodesign
Impression
BLG Toul
Distribution
La Poste
Tiré à 135 000 exemplaires
Dépôt ISSN 1639-6626
Dépôt légal mai 2014

COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE
40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon
03 80 50 35 35 - **www.grand-dijon.fr**

Centre-ville piétonnier, patrimoine valorisé, musée des Beaux-Arts revisité, projet de Cité internationale de la gastronomie, classement des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine de l'humanité, événements culturels majeurs à l'Opéra ou au Zénith, fêtes et manifestations populaires, œnotourisme autour de la route des grands crus... Jamais le rayonnement et l'attractivité touristiques de l'agglomération de Dijon n'ont été aussi forts. Alors que débute la saison 2014, petit tour d'horizon des atouts majeurs de la capitale de la Bourgogne !

Tout en dégustant un kir, confortablement installée à une terrasse de la place de la Libération, Julia se rappelle son précédent passage à Dijon, il y a une dizaine d'années. Elle se souvient du parking qui enlaidissait ce joyau de l'architecture classique. Sous ses yeux, aujourd'hui, les cyclistes côtoient les piétons, les touristes attablés laissent leurs enfants jouer avec les fontaines malicieusement alignées par Jean-Michel Wilmotte… Nulle part mieux qu'ici ne se mesure la métamorphose de Dijon. Le centre-ville extraordinaire de la capitale de la Bourgogne, la beauté de son musée des Beaux-Arts rénové, la notoriété de la gastronomie locale et la qualité des vins que l'on produit tout près d'ici, le long de la route des grands crus, font la notoriété de Dijon. Toute l'année désormais, des touristes venus de Paris comme de Pékin déambulent dans la ville. C'est le signe que l'agglomération a gagné en attractivité et a, en matière de tourisme, changé de braquet.

Patrimoine, gastronomie, vins

« Un séjour à Dijon permettra de découvrir cette ville aux multiples facettes et notamment son incroyable dynamisme culturel, témoigne la rédactrice d'un site internet spécialisé dans le tourisme. À moins que l'on ne saisisse l'occasion de s'adonner à l'œnotourisme car Dijon s'impose comme la porte d'entrée d'un des plus prestigieux vignobles français. » Cet avis est largement partagé par les professionnels du tourisme – notamment par les tours-opérateurs étrangers, qui programment de plus en plus souvent Dijon dans leurs circuits –, et par ceux de l'hôtellerie, qui ont investi massivement dans le Grand Dijon ces derniers mois pour agrandir, rénover voire créer des hôtels. Par les acteurs du tourisme d'affaires et de congrès également, dans la foulée de la tenue à Dijon du plus grand congrès professionnel de France, celui des experts-comptables, en 2013.
Dijon voit désormais les choses en grand. Grâce à ses facilités d'accès, à ses infrastructures de transport, à ses équipements (musées, centres d'art contemporain, Opéra, Zénith…) et à sa programmation culturelle intense, Dijon est devenue une destination. L'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie et l'entrée au patrimoine mondial, attendue en 2015, des climats du vignoble de Bourgogne, conforteront ce positionnement de « capitale touristique » de Dijon, qui disposera alors de tous les atouts dont puisse rêver une métropole régionale pour s'imposer dans le catalogue des villes qu'il faut avoir vues. ■

Dossier Destination :

La belle année 2013 du tourisme à Dijon

Le nombre de touristes accueillis à l'office de tourisme de Dijon a franchi, l'an dernier, la barre des 336 000 personnes ! La majorité des visiteurs a été reçue au bureau de la rue des Forges : 233 500 touristes contre 94 000 au bureau situé à la gare. Un tiers de ces touristes était étranger. En 2013, les Asiatiques ont constitué une clientèle importante avec plus de 4000 Japonais, Chinois et Indiens renseignés à l'office de tourisme – soit un nombre supérieur à celui des Américains. Parmi ces touristes, plus de 12 000 ont suivi le parcours de la chouette pour découvrir le vieux Dijon, 740 ont chevauché un Segway, 8 600 ont poussé jusqu'au puits de Moïse et 21 600 ont grimpé jusqu'au sommet de la tour Philippe le Bon !

Le patrimoine dijonnais (ici l'hôtel de Vogüé) attire chaque année des centaines de milliers de touristes dans le secteur sauvegardé

Dijon !

2015, ou le grand rendez-vous **des climats**

Avec ses 1247 micro-parcelles (les climats) qui produisent toutes des vins différents dont on se délecte dans le monde entier, le vignoble des Côtes de Nuits et de Beaune mérite à l'évidence son entrée dans le patrimoine mondial de l'Unesco ! Tout autant que les villes de Dijon et de Beaune, aux deux extrémités de la route des grands crus, qui sont acteurs du dossier de candidature aux côtés des professionnels du vin. L'histoire et les traditions liées au vin ont en effet façonné l'architecture de ces villes. Le cellier de Clairvaux, l'échansonnerie du palais des ducs de Bourgogne, l'industrie de la moutarde ou le domaine de La Cras attestent du lien étroit entre Dijon et le vin. Dijon, ville viticole : cela n'a fait aucun doute aux yeux des experts de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires, qui ont confié à Dijon le rôle moteur en matière de culture de la vigne et du vin au sein du réseau des Cités de la gastronomie.

L'association pour le classement des climats du vignoble de Bourgogne, présidée par Aubert de Villaine, propriétaire du prestigieux domaine de la Romanée Conti, a œuvré pour que le dossier soit présenté par le gouvernement français – mission accomplie en janvier dernier – et s'apprête à recevoir les inspecteurs de l'Unesco chargés de jauger les sites candidats. La décision de l'Unesco interviendra en juin 2015. Les climats pourront alors constituer le quatrième site bourguignon classé au patrimoine mondial après l'abbaye de Fontenay, la basilique et la colline de Vézelay et la basilique de La Charité-sur-Loire. La candidature a mobilisé largement au-delà de la communauté viticole : 3000 Bourguignons ont par exemple marché dans les vignes, flambeau à la main, un soir d'avril 2011. Ce printemps, pour la deuxième année consécutive, la « semaine des climats » sera l'occasion pour chacun de soutenir le dossier bourguignon avec enthousiasme ! ■

Dijon, capitale gastronomique

Avant même l'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie, sur le site de l'hôpital général, Dijon joue la carte de la gastronomie et des vins auprès d'un public de touristes avides de découvrir ce véritable patrimoine national…

Après une journée de découverte du secteur sauvegardé et des musées, le touriste urbain aime prendre le temps de se détendre devant un apéritif et un dîner typiques. La gastronomie et le vin constituent des buts de visite d'une grande majorité des touristes, en particulier à Dijon. « C'est une ville emblématique de la cuisine française, au cœur de la Bourgogne, qui incarne les valeurs d'une cuisine française appartenant au patrimoine éternel de l'humanité », explique Périco Légasse, chroniqueur et auteur du *Dictionnaire impertinent de la gastronomie*. Ces dernières années, de nombreux bars à vins ont ouvert leurs portes au cœur de la ville, permettant de renouer le lien historique entre Dijon et le vin. Un décor élégant, une carte de vins soigneusement sélectionnés, quelques planches de charcuterie ou de fromage : voilà à quoi ressemble un bon bar à vins en Bourgogne ! Chez Dr Wine, à la Part des anges, à La Galerie, à La Chouette ou chez Bruno par exemple, la dégustation est une « expérience ». À moins de préférer une terrasse, sur l'une des belles places de la ville : la place de la Libération est même considérée par le célèbre guide *Lonely Planet* comme l'une des 10 plus belles de France pour boire un verre ! Mais place Émile-Zola, autour des halles, place de la République, place Darcy, rue Berbisey ou autour de la rue du Bourg, des terrasses ont fleuri : en 10 ans, la surface de ces lieux de convivialité a été multipliée par six !

Six étoiles au Michelin

À l'heure de passer à table, les visiteurs de passage à Dijon pourront se tourner vers l'une des quatre tables étoilées au Michelin : Le Chapeau rouge de William Frachot (deux étoiles), Le Pré aux Clercs de Jean-Pierre et Alexis Billoux, le restaurant de Stéphane Derbord et Loiseau des ducs de Louis-Philippe Vigilant… Ou pousser jusqu'à l'auberge de la Charme, pour découvrir la cuisine de Nicolas Isnard et David Lecomte à Prenois. Ou opter pour les « Bib gourmands » : DZ Envies de David Zuddas et So de Takahashi. Moins chères, des tables authentiques courues, servies par de vrais chefs, ont ouvert en grand nombre ces dernières années, notamment dans les très beaux centres anciens de la plupart des communes du Grand Dijon… Forte d'une longue liste d'adresses sans prétention ou carrément élégantes – plus de 400 au total –, l'agglomération de Dijon s'impose de plus en plus comme une véritable capitale gastronomique, où les grands chefs comme les jeunes talents s'expriment avec bonheur en sublimant les produits du terroir et les vins de Bourgogne. Ils contribuent à l'attractivité de Dijon, qui est l'une des quatre villes fondatrices du réseau des Cités de la gastronomie. Une de ces « gastropoles » où l'on défend avec vigueur le « repas gastronomique des Français », c'est-à-dire la qualité des produits, le savoir-faire des cuisiniers, l'art du partage et la convivialité du bon repas. ■

Bientôt **la Cité internationale de la gastronomie**

À la fin de l'année, les derniers services du CHU de Dijon auront quitté le site de l'hôpital général (lire page 18). Il sera alors possible d'engager les études de la phase opérationnelle de la Cité internationale de la gastronomie. Au sein de cette Cité, dans un parcours du goût, le visiteur pourra découvrir le « repas gastronomique des Français », assister à des conférences, visiter des expositions, participer à des ateliers de cuisine, déguster et acheter produits et vins…
La Cité comprendra également un hôtel haut-de-gamme et une résidence de tourisme ainsi qu'un pôle formation. Elle pourrait accueillir 250 000 visiteurs par an, qui seront invités, ensuite, à prolonger l'expérience vers le cœur de Dijon et la route des grands crus. Située à proximité de la gare, desservie par le tramway, la Cité internationale de la gastronomie sera créée grâce à des investissements privés. Elle pourra être la première des quatre Cités de la gastronomie prévues en France, les trois autres se situant à Lyon, à Tours et à Rungis.

En dix ans, la superficie des terrasses (ici place de la Libération) a été multipliée par six à Dijon

Bienvenue au cœur du terroir !

L'ouverture d'une boutique Fallot, rue de la Chouette, fait figure d'événement printanier à Dijon, Cité internationale de la gastronomie ! La célèbre fabrique de moutarde crée, au cœur de la ville, un magasin-atelier, sa seconde vitrine après la Moutarderie de Beaune. Après l'installation d'un restaurant du groupe Loiseau, cette ouverture est la preuve que Dijon a acquis une notoriété et une attractivité sans précédent en matière de gastronomie et de vin. Une balade dans les rues de la ville est d'ailleurs l'occasion de découvrir les nombreuses boutiques de produits du terroir et les cavistes qui se sont multipliés ces dernières années. À côté des enseignes « historiques » de la ville, à l'image de Mulot et Petitjean qui avait créé, il y a quelques années déjà, le concept nouveau « Bourgogne Street », ou de Maille, qui sert de la moutarde à la pression comme dans ses deux seules autres boutiques de Paris et de Londres, il y a de nouveaux venus, à l'image de La Rose de Vergy et de ses bons pains d'épices ou de Tartin'art, concept innovant autour du pain. La célébration des produits du terroir a son lieu d'excellence : les halles de Dijon, mais aussi les marchés de quartier ou des autres communes de l'agglomération, par exemple le fameux marché dominical de Chenôve.

Dijon célèbre la gastronomie

Mais la fête de la gastronomie, qui sera célébrée cette année le dernier week-end de septembre, est aussi l'occasion de rencontrer les producteurs et les viticulteurs de la région et d'apprécier le savoir-faire des chefs. Tout comme les rendez-vous que propose le réseau Bienvenue à la ferme, qui s'installe deux dimanches par an autour des halles, ou le concours régional de fromages fermiers, dont la 17e édition est prévue le 1er juin entre 10h et 14h autour de ces même halles. Le Grand Dijon, qui s'est rendu propriétaire du domaine agricole et viticole de La Cras sur les hauteurs de la ville, met un point d'honneur à préserver la ceinture verte de l'agglomération, et par là-même l'agriculture péri-urbaine nécessaire à la bonne marche des « circuits courts ». C'est aussi cela, la gastronomie ! ■

Parce que les touristes **sont friands de culture…**

Expositions, festivals, concerts sont des atouts pour attirer les touristes. Le Grand Dijon a la chance d'offrir une riche programmation culturelle, tout au long de l'année. Qui complète bien, aux yeux des visiteurs, une offre exceptionnelle en matière de patrimoine architectural et de musées.

« La culture est le fer de lance du tourisme urbain », pouvait-on lire dans un numéro du magazine spécialisé *Stratégos*. Une belle exposition, un grand concert, un festival de renom sont parfois un but de week-end ou de vacances en ville, ils suffisent souvent à déclencher l'envie de venir. Dijon, n° 1 du palmarès des villes culturelles selon Arte et n° 5 au classement artistique des grandes villes par *Le Journal des arts*, n'échappe pas à la règle : les grandes expositions du musée des Beaux-Arts consacrées à Matisse, aux chefs-d'œuvre du musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg ou à Rembrandt avaient attiré des dizaines de milliers de visiteurs, dont bon nombre extérieurs à la région. En octobre dernier, 25 % des spectateurs du *Ring* de Wagner à l'Opéra de Dijon étaient extérieurs à la Bourgogne et 10 % étaient étrangers ! Si, le temps des travaux de rénovation du musée, les expositions d'envergure internationale sont suspendues, bien des rendez-vous culturels sont susceptibles d'attirer les touristes à Dijon. L'Œno Music Festival, par exemple, dont la première édition se déroule début juillet au Zénith est prometteur, puisqu'il associe des têtes d'affiche et des dégustations de vins, comme un clin d'œil à Dijon, Cité internationale de la gastronomie ! Théâtre en mai, les expositions proposées au Consortium ou au Frac, les dates phares de l'Opéra, du Zénith ou de la Vapeur, les festivals en tout genre (des musiques sacrées du monde au Tribu festival, des Nuits d'Orient aux Résonances, de Dièse à Art Danse) mais aussi la programmation des communes de l'agglomération (à l'instar de Chenôve avec son Cèdre, lire page 25) constituent des atouts pour faire venir des touristes ou, plus simplement, pour proposer aux touristes de quoi enrichir leur séjour.

Avec une capacité de 9000 spectateurs, le Zénith de Dijon est le troisième plus grand de France

Musées gratuits

Mais la culture ne se résume pas à l'événementiel. La visite d'un musée est un grand classique, d'autant plus aisé à Dijon que l'entrée est gratuite dans les musées municipaux dont le musée des Beaux-Arts. La découverte du patrimoine architectural est également plébiscitée, d'où le succès des visites guidées de l'office de tourisme, auxquelles ont participé plus de 31 000 personnes en 2013. En quête de raretés et de sites typiques, les touristes poussent de plus en plus souvent jusqu'au puits de Moïse rénové : ce joyau de l'art médiéval a reçu près de 9000 visiteurs l'an dernier, malgré son relatif éloignement du centre-ville. Preuve que la qualité du patrimoine et la richesse architecturale et culturelle de Dijon sont de sérieux atouts pour attirer les touristes. ■

Bientôt un « Ciap » à Dijon !

Dijon est entrée, en 2008, dans le club des « villes d'art et d'histoire », ainsi labellisées par le ministère de la Culture et de la Communication. En France, près de 180 villes et territoires se sont ainsi vu décerner le label « ville et pays d'art et d'histoire ».
La création d'un « centre d'interprétation et d'animation du patrimoine » (Ciap) fait partie des équipements dont ces villes sont invitées à se doter. Dijon prépare donc activement la création de son Ciap. Plusieurs sites sont à l'étude. Concrètement, il s'agira d'un espace présentant, sous forme d'une exposition permanente, l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture dijonnais. Le Ciap a vocation à proposer également des expositions temporaires sur des sujets liés au patrimoine architectural. Et il inclut un lieu d'accueil pour des conférences et des ateliers pédagogiques. Son objectif est donc de répondre à plusieurs enjeux : donner envie aux touristes d'aller visiter la ville ; informer et documenter les habitants sur leur patrimoine ; sensibiliser les plus jeunes dans le cadre de visites scolaires ou d'activités péri- ou extra-scolaires.

Sitôt rouvert en septembre 2013, le nouveau parcours Moyen Âge-Renaissance du musée des Beaux-Arts de Dijon a accueilli des dizaines de milliers de visiteurs

Musée des Beaux-Arts : **en attendant 2018**

Depuis la réouverture du parcours Moyen Âge-Renaissance, en septembre dernier, des dizaines de milliers de touristes ont visité les 14 salles rénovées ou créées dans l'enceinte du palais ducal de Dijon. « Revisité » par Yves Lion, le musée des Beaux-Arts de Dijon a déjà retrouvé sa place parmi les grands établissements du genre en France. Mais ce n'est qu'en 2018 que les Grands Dijonnais et les touristes découvriront l'ensemble du projet muséal achevé. Car dès l'an prochain, les travaux vont reprendre autour de la cour de Bar. Que l'on se rassure : le parcours Moyen Âge-Renaissance, incluant la salle des gardes et la galerie de Bellegarde, restera ouvert. Mais toutes les autres pièces du palais fermeront leurs portes pendant presque trois ans, le temps de rénover les salles, de mener à bien le chantier des œuvres (restauration des pièces les plus abimées) et de mettre en place la nouvelle muséographie. Dès 2018, le musée des Beaux-Arts de Dijon sera donc entièrement « neuf ». Le visiteur pourra découvrir tout ou partie des trois « parcours » proposés : Moyen Âge-Renaissance donc, mais aussi XVIIe-XVIIIe siècles et XIXe-XXe siècles (ce dernier comprenant les œuvres de la donation Granville). Chaque parcours étant abrité dans des bâtiments datant de l'époque des œuvres qu'il présente : c'est le concept, et le grand atout, du musée dijonnais, ce qui le différencie des autres musées d'art ! Le chantier, qui aura coûté au total 60 millions d'euros environ, va permettre de doter Dijon d'un musée moderne, avec une qualité de présentation et d'accueil digne de ses collections.

Cette saison, le musée est entièrement ouvert à la visite. La brasserie des Beaux-Arts permet de profiter d'une halte gourmande ou simplement de boire un café dans le décor exceptionnel d'un palais historique en cœur de ville. Et une exposition consacrée à la Sainte-Chapelle et aux résidences des ducs de Bourgogne se tient au musée tout l'été (lire page 12). Autant de bons prétextes, pour tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de pénétrer dans la cour de Bar rénovée et dans le palais revisité. ■

Tourisme culturel :

demandez le programme 2014 !

Pas un jour sans un spectacle, une exposition ou une fête ! Dijon rayonne aussi grâce à ses acteurs culturels. Toute l'année, des événements au rayonnement régional, national voire international attirent les touristes à Dijon. Avant-goût de ce qui les (vous) attend pour la saison 2014...

Dijon plage

LES 50 BERGES DU LAC KIR

du 20 juin au 30 septembre

Inauguré le 20 juin 1964, le lac de Dijon fête son demi-siècle ! À cette occasion, de nombreuses animations sont proposées sur ses rives : dans le cadre de la soirée inaugurale de Dijon Plage (le 20 juin), présentation de la voiture du chanoine (celle-là même qui s'est embourbée sur le site du lac en 1965…), exposition géante tout autour du lac, Grand Dej des associations (21 septembre), activités sportives et nautiques, et bien sûr le feu d'artifice du 14 Juillet avec, cette année, une mise en musique « live » exceptionnelle signée Didier Lockwood. Un bel anniversaire en perspective !

Infos : www.dijon.fr

DES ARTISTES DE GRANDS CRUS

11 et 12 juillet

Le Zénith de Dijon, qui a déjà accueilli plus de deux millions de spectateurs, se métamorphose à l'occasion de l'Oeno Music Festival ! Deux scènes extérieures, une scène intérieure et un village du vin : ce tout nouveau rendez-vous promet de mettre en musique les grands vins de Bourgogne ! Morcheeba, Renan Luce, Les Ogres de Barback, Winston McAnuff & Fixi sont attendus… Ainsi que des viticulteurs, pour des ateliers dégustations et des animations œnologiques.

Infos : oenomusic-festival.com/

Renan Luce

UNE SACRÉE EXPOSITION AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

du 17 mai au 13 octobre

Lui-même installé dans le palais ducal de Dijon, le musée des Beaux-Arts fait honneur aux ducs de Bourgogne ! L'exposition vous dira tout sur la Sainte-Chapelle et les résidences des ducs (à Dijon, en Bourgogne, en Flandres…). Avec visites virtuelles, reconstitutions de cérémonies religieuses d'antan, balades nocturnes et musicales…

Infos : mba.dijon.fr

La rue Rameau si la Sainte-Chapelle existait encore (reconstitution 3D par l'institut Image, Ensam de Cluny)

SAINT-PHILIBERT FAIT UN CARTON

du 10 au 29 juin

Durant trois semaines, l'École nationale supérieure d'art de Dijon revisite l'architecture de l'église Saint-Philibert. Sous l'appellation « Ostinato 41 »,

L'église Saint-Philibert

l'exposition prend place dans l'unique édifice roman de la ville. Les visiteurs sont invités à redécouvrir la structure du bâtiment sous la forme de modules en carton. Une façon de voir sous un nouvel angle cette église si longtemps fermée au public !

Infos : www.ensa-dijon.fr

Marie-Hélène Fraïssé, journaliste à France Culture, conseillère littéraire de Clameur(s) 2014

LES VOIX SONT LIVRES À DIJON !

du 13 au 15 juin

Des associations et compagnies locales du livre et de la lecture s'associent autour du thème « Familles », le temps d'un week-end festif et littéraire à la cour de Bar. Les visiteurs sont conviés à rencontrer des auteurs, à prêter l'oreille à des lectures et à participer à des ateliers ou à des spectacles. Avec même une soirée réservée aux ados !

Infos : clameurs.dijon.fr

UN TEMPS POUR LES CLIMATS

du 24 mai au 1er juin

Après le succès de la semaine des climats en 2013, une 2e édition de découverte des vignes et des vins des Côtes de Nuits et de Beaune s'annonce ! Au programme : balades dans les vignes, conférences, expositions, dégustations, visites… Le 31 mai, place de la Libération, assistez à la création d'une mosaïque géante composée des visages de milliers de Bourguignons. C'est l'occasion de manifester encore

Le Clos Vougeot, joyau de la Côte de Nuits

son soutien à la candidature des climats au patrimoine mondial de l'Unesco !

Infos : www.climats-bourgogne.com

Le Concert d'Astrée, formation en résidence à l'Opéra de Dijon, rend hommage à Rameau sous la direction d'Emmanuelle Haïm

LES JOURS DE RAMEAU

À l'occasion du 250e anniversaire de la mort de Jean-Philippe Rameau, sa ville natale célèbre comme il se doit ce grand compositeur français. C'est l'occasion pour les Dijonnais de découvrir ses œuvres lors de concerts, d'opéras, de conférences et d'expositions, à l'Opéra de Dijon, à l'hôtel Maleteste ou encore à la bibliothèque municipale de Dijon. Cette programmation dijonnaise s'intègre dans les festivités « Rameau 2014 » qui sont célébrées au niveau national.

Infos : www.dijon.fr

NEZ A NEZ AU THÉÂTRE

du 2 au 4 juillet

Vingt-quatre ans après le tournage du célèbre film de Jean-Paul Rappeneau à la maison Millière et à l'hôtel de Voguë, Cyrano de Bergerac est de retour à Dijon, cette fois sur les planches ! Pendant trois jours, la célèbre pièce d'Edmond Rostand est à l'affiche au grand théâtre. La mise en scène est signée par le Dijonnais Dominique Pitoiset, qui dirigea le théâtre Dijon-Bourgogne, et le rôle-titre est tenu par Philippe Torreton, excusez du peu.

Infos : www.opera-dijon.fr

Cyrano par Torreton

LA GASTRONOMIE S'INVITE À TABLE

Entre septembre et novembre, pendant la fête de la gastronomie, la semaine du goût puis la foire internationale et gastronomique de Dijon, la capitale bourguignonne dévoile son patrimoine culinaire à tous les gourmands. Au menu de la fête de la gastronomie 2014 : show gourmand, « Fantastic Pic Nic », banquets populaires... Dijon est bel et bien Cité internationale de la gastronomie !

Infos : www.citedelagastronomie-dijon.fr

Show gourmand en septembre 2013 au Jardin des sciences

Tourisme d'affaires : Dijon a marqué des points

La tenue à Dijon du congrès national des experts-comptables 2013 a permis de prouver la capacité de la ville à accueillir des manifestations professionnelles de grande envergure. Dijon se positionne, sans états d'âme, comme une destination de congrès et de tourisme d'affaires.

Dijon Congrexpo accueille en moyenne 45 000 journées congressistes par an

Accueillir 3500 congressistes en trois jours, aménager une salle plénière de 3000 places au cœur du parc des expositions, proposer des conditions d'hébergement et de restauration conformes aux attentes des professionnels du chiffre venus de toute la France… Dijon a relevé un défi dont certains ne la pensaient pas capable ! L'équipe de l'ordre régional des experts-comptables, menée par Rémy Seguin, et celle de Dijon Congrexpo ont en tout cas prouvé la capacité de Dijon à accueillir des manifestations de grande envergure – en l'occurrence, le plus important congrès professionnel de France. L'agenda des congrès accueillis à Dijon, en tout cas, ne désemplit pas. Prochain temps fort : les 9e assises nationales des centres-villes, organisées les 3 et 4 juillet par l'association Centre-ville en mouvement ; près de 1000 acteurs viendront penser ensemble l'avenir des centres-villes en matière de transport, de commerce ou d'urbanisme. C'est le signe que la ville a gagné en notoriété et a prouvé son savoir-faire. Bien entendu, elle dispose des atouts objectifs requis pour se positionner comme une ville de congrès : une bonne accessibilité (autoroutes, TGV), un parc des congrès et des expositions bien desservi et de bonne qualité, des hôtels et des restaurants en nombre suffisant… La beauté de la ville, l'offre culturelle, la proximité des vignes étant des atouts qui font la différence quand Dijon se retrouve en concurrence avec d'autres villes. En tout état de cause, la capitale bourguignonne rivalise aujourd'hui avec des agglomérations plus grandes qu'elle (Montpellier, Lyon, Strasbourg…) ou avec des cités qui ont fait de l'accueil des congrès leur fonds de commerce (Cannes, Biarritz, Deauville…).

Une offre hôtelière renforcée

S'adaptant à la notoriété grandissante de Dijon, les hôteliers font preuve aujourd'hui d'un intérêt renforcé pour la ville. La preuve : de nouveaux hôtels ont ouvert (Holiday Inn Express, Kyriad Prestige, bientôt Design Hôtel, un nouvel établissement dans le bâtiment de La Poste Grangier et un autre à la Cité internationale de la gastronomie) et d'autres ont été rénovés et/ou agrandis (Grand Hôtel La Cloche, Hostellerie du Chapeau rouge, Campanile Clemenceau…). Et il faut ajouter la création de nouvelles résidences hôtelières et l'émergence d'une offre plus importante de chambres d'hôtes urbaines. Il faut ajouter que le centre de rencontres internationales Éthic Étapes de Dijon a fait peau neuve et constitue désormais une offre intéressante pour des accueils de groupes, de séminaires voire de congrès. La capacité hôtelière du Grand Dijon s'en trouve renforcée, facilitant l'accueil de manifestations de plusieurs centaines de participants, y compris en saison touristique. Dijon se sent pousser des ailes et aimerait désormais accueillir régulièrement d'autres grands congrès, capables de générer en quelques jours des retombées économiques sur le commerce, l'hôtellerie et la restauration estimées à plusieurs millions d'euros. ■

Le tourisme autrement

Le port de Dijon accueille les plaisanciers du canal de Bourgogne (ici la péniche Cancale, bar et espace culturel)

Si beaucoup de touristes arrivent à Dijon en voiture, en autocar ou en TGV, certains font le choix de vacances différentes. Et Dijon sait aussi les accueillir. C'est le cas des plaisanciers. Avec 1000 kilomètres, la Bourgogne est la région française qui offre le plus grand linéaire de voies navigables. À 30 kilomètres de Dijon se trouve même, à Saint-Jean-de-Losne, l'un des plus grands ports intérieurs de plaisance de France. Le port de Dijon, implanté sur le canal de Bourgogne, présente l'avantage d'être situé aux portes du cœur de ville et d'être desservi par le tramway. Il sera même demain à proximité immédiate de la Cité internationale de la gastronomie. Espace vert en pleine ville, le port du canal est aussi le lieu de fêtes et d'événements culturels, en particulier grâce à la Péniche Cancale, amarrée à l'année tout près de l'obélisque qui symbolise le port aux yeux des Grands Dijonnais.

Bienvenue aux cyclotouristes

D'autres visiteurs sont des cyclotouristes. Ils bénéficient pleinement des effets de la politique menée par le Grand Dijon, ces dernières années, en faveur du vélo : 250 kilomètres de pistes et de bandes cyclables, des centaines d'arceaux et des vélostations implantés dans tous les quartiers, des contresens cyclables qui facilitent la circulation des deux-roues, la généralisation des « cédez-le-passage cyclistes aux feux » à Dijon et à Longvic… Complétant l'offre des boutiques spécialisées et le service Vélodi, l'office de tourisme de Dijon propose la location de vélos. Il est aisé, pour un cycliste, de s'élancer en direction de la Côte viticole, du val Suzon et bien sûr de la vallée de l'Ouche par la piste aménagée le long du canal de Bourgogne.

Quant aux campeurs, ils seront accueillis, dans quelques années, dans un nouvel « hôtel de plein air » (comprenez un camping), que la ville de Dijon devrait aménager sur un nouveau site, l'équipement actuel étant vieillissant. Preuve que Dijon, devenue une véritable destination, sait être accueillante pour chaque touriste, quels que soient ses motivations, ses modes de déplacement et ses projets. ■

79 élus qui agissent au quotidien

La communauté d'agglomération de Dijon regroupe 24 communes totalisant 252 111 habitants*. Depuis l'installation, le 17 avril dernier, du conseil de communauté, celui-ci se compose de 79 conseillers communautaires et de 15 suppléants, selon la règle de la représentation proportionnelle relative. Trente-neuf délégués pour Dijon, 5 délégués pour Chenôve, 4 délégués pour Talant, 3 délégués pour Chevigny-Saint-Sauveur, Fontaine-lès-Dijon, Longvic et Quetigny, 2 délégués pour Marsannay-la-Côte et Saint-Apollinaire et, pour les autres communes membres, 1 délégué et 1 suppléant. Le Grand Dijon, qui emploie **220 agents,** dispose, en 2014, d'un budget d'environ **300 millions d'euros** pour mettre en œuvre ses compétences, essentiellement dans les domaines suivants : transports urbains, développement économique, urbanisme, logement, collecte et traitement des déchets ménagers, eau et assainissement, grands équipements culturels et sportifs, voirie d'intérêt communautaire…

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Alain MILLOT
Président

Pierre PRIBETICH
Actes administratifs, habitat, urbanisme

Jean ESMONIN
Transports

Patrick CHAPUIS
Complexe funéraire

Nathalie KOENDERS
Relations contractuelles

Rémi DETANG
Affaires foncières

Catherine HERVIEU
Air, bruit, déplacements doux, milieux aquatiques

José ALMEIDA
Finances, enseignement supérieur

Jean-François DODET
Ceinture verte

François DESEILLE
Recherche et transfert de technologie

Colette POPARD
Logement, renouvellement urbain, politique de la ville

Michel JULIEN
Emploi, insertion, commission intercommunale de sécurité, relations avec les gens du voyage

Frédéric FAVERJON
Eau et assainissement

Didier MARTIN
Développement économique

Dominique GRIMPRET
Relations avec les petites communes et les PME

Michel ROTGER
Économie sociale et solidaire

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Jean-Patrick MASSON
Patrimoine, environnement, réseaux (concessionnaires, régies) et déchets ménagers

Badiaâ MASLOUHI
Commission intercommunale de sécurité

André GERVAIS
Mobilité, transports, voirie et stationnement

Benoît BORDAT
Agriculture périurbaine

Anne DILLENSEGER
Réussite éducative

Charles ROZOY
Équipements sportifs

Jean-Claude GIRARD
Commission d'appels d'offres

Patrick MOREAU
Accessibilité et handicap

Abderahim BAKA
NTIC et e-administration

LES CONSEILLERS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Nuray AKPINAR-ISTIQUAM

Lê-Chinh AVENA

Patrick BAUDEMENT

Dominique BEGIN-CLAUDET

Philippe BELLEVILLE

Emmanuel BICHOT

Anaïs BLANC

Louise BORSATO

Laurent BOURGUIGNAT

Nicolas BOURNY

Hervé BRUYERE

Noëlle CAMBILLARD

Jacques CARRELET DE LOISY

Édouard CAVIN

Océane CHARRET-GODARD

Jean-Frédéric COURT

Claudine DAL MOLIN

Frederika DESAUBLIAUX

Jean DUBUET

Jean-Louis DUMONT

Anne ERSCHENS

Thierry FALCONNET

Gaston FOUCHERES

Cyril GAUCHER

Laurent GRANDGUILLAUME

François HÉLIE

Alain HOUPERT

Danielle JUBAN

Louis LEGRAND

Michèle LIEVREMONT

Florence LUCISANO

Georges MAGLICA

Christine MARTIN

Joël MEKHANTAR

Gilbert MENUT

Stéphanie MODDE

Jean-Philippe MOREL

François NOWOTNY

Patrick ORSOLA

Chantal OUTHIER

Anne PERRIN-LOUVRIER

Jean-Yves PIAN

Corinne PIOMBINO

Roland PONSAA

François REBSAMEN

Sandrine RICHARD

Hélène ROY

Françoise TENENBAUM

Damien THIEULEUX

Céline TONOT

Chantal TROUWBORST

Catherine VANDRIESSE

Jean-Michel VERPILLOT

Sladana ZIVKOVIC

LES SUPPLÉANTS

Christiane BILLET - Michèle CHALLAUX - Christophe CHEVRIAU - Alain DE MACEDO - Yves DOUSSOT - Bertrand FRANET - Anne-Sophie GIRARDEAU - Thierry GOLDI - Christophe LALAU - Didier RELOT - Dominique SARTOR - Jean-Philippe SCHMITT Christine TAVIOT - Françoise VANNIER-PETIT - Sabine VITALE.

* chiffres Insee au 1er janvier 2014

Étape décisive pour « Bocage central »

La deuxième tranche de travaux étant achevée, la quasi-totalité des services du CHU encore implantés à l'hôpital général a rejoint le site du Bocage. Dijon dispose désormais d'un centre hospitalier à la hauteur de sa dimension de capitale régionale.

Au printemps, de nombreux services ont rejoint « Bocage central » : hépato-gastro-entérologie, endocrinologie, rhumatologie, neurologie, médecines internes… Depuis mi-mai, il ne reste plus que deux services sur le site de l'hôpital général : la psychiatrie adultes et les consultations d'odontologie. Ces deux unités rejoindront le Bocage à la fin de l'année, une fois achevés les travaux de rénovation des bâtiments « Bocage sud » et « Marion » voués à les accueillir. Au terme de cet ultime déménagement, l'hôpital général n'abritera alors plus aucun service du CHU… et pourra être transformé en Cité internationale de la gastronomie (lire page 8).

« CHU-hopitaux » est l'une des deux stations de tramway desservant Bocage central

Pendant ce temps, le site du Bocage est devenu un centre hospitalier majeur en France, un complexe immense où sont concentrés pratiquement tous les services du CHU de Dijon. Pour que les patients et les proches s'y retrouvent, la signalétique a été entièrement repensée, et les accès aux différents services sont clairement fléchés depuis l'une des 12 portes d'entrée. L'achèvement de la deuxième tranche de travaux (la rénovation de l'ancien bâtiment « Bocage 62 ») a permis de rouvrir un accès côté stade, tout près de la station de tramway « Parc des sports ». Ce nouveau hall d'accueil (hall B) est relié à celui du bâtiment neuf (hall A), côté sud, par une galerie vitrée.

Un haut-lieu de la recherche scientifique

Le bâtiment « Bocage central » est un projet de grande envergure, dont le coût total

Les bonnes solutions pour vous rendre à « Bocage central »

Il n'est pas conseillé au personnel, aux personnes valides, aux patients venant en simple consultation et aux proches des personnes hospitalisées, de se rendre à l'hôpital en voiture. Certes la rocade passe à proximité, mais les parkings sont insuffisants, en journée, pour accueillir les véhicules de l'ensemble des agents et des visiteurs. Or « Bocage central » est situé en ville, dans un quartier bien desservi par les transports en commun. Rien de plus simple que d'y venir par le tramway, en descendant à la station « CHU Hôpitaux » ou « Parc des sports ». Quatre lignes de bus dont une liane desservent le site. La desserte est ainsi assurée (par T1 et L3) tous les jours de 4h45 à 0h45. Les personnes habitant hors de l'agglomération et arrivant en voiture sont invitées à stationner leur véhicule dans le parking-relais « Piscine olympique » et, depuis la station toute proche, à poursuivre jusqu'au CHU en tramway (5 minutes de trajet). Pour elles, moyennant la souscription d'un abonnement ou l'achat d'un titre de transport Divia, ce parking est gratuit, et les places sont assurées… Quant aux plus courageux, ils pédaleront ! Une station Vélodi est située face à l'entrée 1 de « Bocage central ». Une piste cyclable sécurisée permet de rejoindre la place du 30-Octobre par le boulevard de Strasbourg et une autre longe la voie du tramway. Plus de mauvaises excuses, d'autant que le vélo, c'est bon à la santé (ce qu'il ne faut pas oublier quand on se rend à l'hôpital).

Plan du CHU de Dijon

est estimé à 320 millions d'euros (pour mémoire et à titre de comparaison, la construction des deux lignes de tramway a représenté un investissement de 400 millions d'euros). Il conforte Dijon comme une véritable capitale régionale, dont il constitue un équipement structurant au même titre que le campus universitaire ou les équipements culturels et sportifs majeurs (Zénith, auditorium, piscine olympique, grand stade…). Le CHU est enfin, avec 7300 employés, le tout premier employeur de la région.

« Bocage central » constitue désormais un ensemble immobilier cohérent, composé de bâtiments anciens rénovés (ex « Bocage 62 ») et d'un bâtiment neuf représentant 80 000 mètres carrés de locaux. C'est l'écrin du CHU, qui compte environ 1700 lits et est reconnu en France pour ses grandes compétences dans de nombreux domaines. En collaboration avec le centre anticancéreux régional Georges-François Leclerc, la faculté de médecine et de pharmacie et les entreprises du technopôle Mazen-Sully et du cluster Pharm'image tout proches, il contribue à positionner Dijon sur la carte européenne de la recherche scientifique. Le CHU, par la qualité de ses équipes et de ses locaux désormais concentrés sur un site unique, est ainsi l'un des éléments forts du rayonnement et de l'attractivité de Dijon. ■

Et si vous essayiez **le vélo ?**

La politique menée par le Grand Dijon en faveur des modes de déplacement « doux » permet une pratique du vélo en toute sécurité dans l'agglomération. Plaidoyer pour un moyen de transport écologique et économique...

Les beaux jours revenus, plus d'excuse possible : pourquoi ne pas essayer le vélo ? En quelques années, le Grand Dijon est entré dans le club des agglomérations amies du cycle ! Dans le cadre de sa volonté de mieux partager l'espace public entre les différents modes de déplacement (marche à pied, vélo, transports en commun, voiture…) et de se positionner comme une référence écologique en Europe, Dijon a suivi les traces des villes pionnières en la matière comme Strasbourg. Ainsi, en quelques années, 250 kilomètres de pistes et de bandes cyclables ont été dessinés dans l'agglomération. Les vélos ont droit désormais à des itinéraires cohérents et sécurisés. Notamment le long des voies du tramway, soit 20 kilomètres de pistes empruntant des axes majeurs de l'agglomération jusqu'alors quasiment impraticables par les cycles.

Mais ce n'est pas tout. Pour développer l'usage du vélo, par exemple chez les citadins qui n'en possèdent pas, deux services de location ont été créés : Vélodi, pour un usage de très courte durée, et DiviaVélo, qui permet de louer un cycle sur une plus longue période, jusqu'à une année entière. Les vélos gris (Vélodi) et roses (DiviaVélo) ont trouvé leur place dans la Cité. Pour permettre aux cyclistes de stationner leur monture, il fallait créer des « parkings » bien placés et sûrs. Plus de 600 arceaux ont été installés dans l'agglomération, et sept vélostations sont désormais en service : ces locaux fermés et sécurisés permettent à n'importe quel cycliste de ranger son vélo puis de poursuivre son chemin avec Divia. C'est pourquoi ces vélostations sont situées à proximité immédiate de stations de tramway ou, comme c'est le cas à Longvic, d'un arrêt de bus desservi par une liane.

Faciliter la vie des cyclistes

Enfin, pour simplifier la circulation des vélos, des dispositifs prévus dans le Code de la route ont été mis en œuvre dans l'agglomération. Depuis 2001, les cycles ont accès aux rues piétonnes, à la vitesse du pas. Des contre-sens ont été créés dans la plupart des rues à sens unique pour les voitures, au centre-ville mais aussi dans les quartiers. Et plus récemment, plus de 190 carrefours de Dijon ainsi que les principaux carrefours de Longvic ont vu fleurir des « cédez-le-passage cyclistes aux feux », qui permettent aux vélos de s'engager au feu rouge pour tourner à droite (ou pour aller tout droit dans le cas d'un carrefour en T), avec toute la prudence requise.

Les deux-roues… en liberté, à l'occasion de la fête du vélo 2013

Par ailleurs, le Grand Dijon soutient les initiatives visant à renforcer l'usage du vélo en ville : association La Bécane à Jules, services de livraison ou de transport de personnes par cycles… En développant les équipements et les services, en simplifiant la vie des cyclistes, en appuyant les acteurs locaux, le Grand Dijon entend doper la pratique du deux-roues, à la fois écologique et économique. Le plan de déplacements urbains adopté en 2013 vise à faire passer la part modale du vélo dans l'agglomération de 3 % à 10 % à l'horizon 2020. ■

ÉCONOMIE

La bourse et la vie

Oncodesign et Crossject, deux entreprises dijonnaises spécialisées dans la recherche médicale, viennent d'entrer en bourse. C'est le signe du dynamisme d'un secteur d'activités porteur, activement soutenu par le Grand Dijon et par l'agence Dijon Développement.

Siège d'Oncodesign, au technopôle Mazen-Sully

L'aventure d'Oncodesign est emblématique de la qualité de l'environnement qu'offre le Grand Dijon aux PME spécialisées dans la santé. Son fondateur et dirigeant, Philippe Genne, reconnaît volontiers que la taille humaine de l'agglomération a facilité ses contacts avec les acteurs locaux (Grand Dijon et Dijon Développement en premier lieu) pour son implantation dans le technopôle Mazen-Sully, tout près du campus et du CHU, et dans le développement de ses activités de recherche. Oncodesign a même été fer de lance dans la création de Pharm'image, cluster spécialisé dans la pharmaco-imagerie installé, avec son cyclotron, au sein de l'Espace régional de l'innovation et de l'entrepreneuriat (Erie). Le laboratoire dijonnais emploie désormais 63 personnes pour 7,2 millions d'euros de chiffre d'affaires. Il s'est d'abord fait connaître comme prestataire de services auprès de centaines de laboratoires pharmaceutiques du monde entier qui lui confient le soin de valider leurs futures molécules contre le cancer. Mais depuis 2008, l'entreprise dijonnaise planche sur le développement de ses propres molécules : « Nous travaillons sur la découverte et la production de molécules spécifiques que sont les inhibiteurs de kinases, un marché estimé à 40,2 milliards de dollars en 2016, explique Philippe Genne. Le dérèglement de ces enzymes chargées de réguler de nombreux processus physiologiques est à l'origine de plus de 400 maladies. » Oncodesign avait besoin de moyens financiers supplémentaires pour poursuivre sa croissance… D'où l'introduction en bourse, menée avec succès en mars, et qui a permis à la PME dijonnaise de lever 12,2 millions d'euros.

Piqûre sans aiguille

Si elle est entrée en bourse à la même période, ce qui lui a permis de lever pour sa part 17 millions d'euros, la société dijonnaise Crossject avait, elle, pour objectif de créer, d'ici à fin 2015, sa ligne de production et de mener les opérations nécessaires à l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché de son « invention » baptisée Zeneo® : l'injection sans aiguille. Ce procédé permet d'injecter dans l'organisme un médicament en pressant contre la peau un appareil à l'intérieur duquel se trouve un gaz sous pression. C'est probablement la solution pour les patients qui ne supportent pas les piqûres… mais aussi pour les situations d'urgence où les conditions d'hygiène ne permettent pas la pratique de l'injection traditionnelle en toute sécurité. Dans le cas du traitement d'une maladie, l'appareil, chargé avec des doses préremplies, garantit par ailleurs que le patient s'injecte la bonne quantité de produit. Fondée en 2001 par Patrick Alexandre, qui la dirige toujours, Crossject emploie 15 salariés à Chenôve, et a investi 38,5 millions d'euros en recherche et développement pour mettre au point Zeneo®. Un produit « made in Dijon » suffisamment prometteur pour que, là aussi, l'introduction sur Alternext ait été un succès immédiat. ■

L'injection sans aiguille, une invention signée Crossject

Compostage entre voisins : je participe !

À l'automne dernier, le Grand Dijon a lancé un programme de compostage partagé en pied d'immeuble sur quinze sites pilotes. Aujourd'hui, l'opération porte ses fruits et se développe. D'ici à fin 2015, 120 sites de compostage collectif vont « germer » dans l'agglomération.

Quinze sites-pilotes de compostage partagé fonctionnent dans le Grand Dijon

Rien de plus simple que de composter entre voisins, au pied de son immeuble ou dans les jardins partagés. Chaque site est équipé de trois composteurs : un pour le structurant (broyat de branches, feuilles mortes…), un pour l'apport des biodéchets et un pour la maturation. Il suffit de trier et de réduire en petits morceaux les biodéchets (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...), de remplir le bio-seau prévu à cet effet, de le vider dans le composteur d'apport, de recouvrir le tout avec du structurant et de mélanger. Une fois le composteur d'apport rempli, il ne reste plus qu'à transférer son contenu dans le composteur de maturation, et d'attendre… entre 6 à 12 mois… pour obtenir gratuitement du compost qui servira ensuite en amendement pour le sol, en paillage aux pieds des plantes et des arbres, ou en engrais pour les plantes ! Chaque site pilote est accompagné pendant un an par les « maîtres-composteurs » de l'association Arborescence, mandatée par le Grand Dijon. Ce programme a pour objectif la réduction du volume et du coût de traitement des déchets. Il a également le mérite de renforcer le lien social entre les habitants engagés. En effet, ces sites deviennent des lieux de rencontres, d'échange et de partage entre voisins du quartier. Les référents composteurs, formés à la pratique du compostage, à l'identification et à la résolution de dysfonctionnements éventuels offrent leurs conseils à tous.

À vous de composter !

Aujourd'hui, le Grand Dijon lance un appel à candidatures pour développer le projet dans d'autres immeubles et copropriétés. Habitants, syndics, bailleurs ou entreprises du Grand Dijon… adoptez le compostage partagé ! D'ici à fin 2015, 120 sites de compostage partagé verront le jour dans l'agglomération dijonnaise. La collectivité s'est engagée dans un programme de prévention des déchets ménagers et a pour objectif de réduire de 7 % la production de ces derniers d'ici à 2015. Le compostage partagé vient conforter cette démarche et prouver son engagement pour une agglomération toujours plus durable. ■

Si vous souhaitez des informations sur le dispositif de compostage entre voisins, appelez le 0800 12 12 11 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Chiffres-clés

15 sites-pilotes à Dijon, à Bressey-sur-Tille, à Longvic et à Quetigny dans des habitats collectifs (3 sites en partenariat avec Dijon Habitat) et un groupement d'entreprises (hôtel Ibis Clemenceau et tour Élithis).
Objectif : **120 sites** de compostage partagé à fin 2015
Composter, c'est **réduire de 30 % le volume de déchets ménagers**
9700 composteurs individuels distribués dans le Grand Dijon à fin 2013.

EMPLOI

50 emplois pour l'avenir de 50 jeunes

Le Grand Dijon s'est engagé à soutenir financièrement l'embauche de 50 jeunes au sein d'associations de l'agglomération, dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir. Une première, pour contribuer concrètement à l'emploi des jeunes sans qualification.

Gilles Menis, directeur de la MJC Bourroches-Valendons, et Mathilde, « emploi d'avenir » : une solution pour contrer le chômage des jeunes

Mathilde, 20 ans, se destinait à une carrière dans la métallerie. Elle avait même obtenu son bac professionnel au lycée Saint-Joseph à Dijon… Mais voilà, des problèmes de santé l'ont obligée à réviser son choix. Et le 27 janvier, retenue au terme d'un entretien d'embauche, elle poussait la porte de la MJC Bourroches-Valendons pour le premier jour de son contrat à durée déterminée. Un nouvel employeur, un nouveau métier, une formation et de nouvelles perspectives. Mathilde bénéficie de l'un des 50 « emplois d'avenir » mis en œuvre dans l'agglomération depuis le mois de décembre avec le soutien financier du Grand Dijon. En complément de l'État, qui finance l'employeur à hauteur de 75 % du montant du Smic, la communauté d'agglomération fait partie des collectivités qui s'engagent dans le soutien à l'emploi des jeunes sans qualification, en finançant les 25 % restants. La ville de Dijon, pour sa part, a elle-même recruté une trentaine d'emplois d'avenir. « Sans le dispositif des emplois d'avenir, nous n'aurions pas envisagé la mise en place d'un contrat supplémentaire car notre budget de fonctionnement est très contraint », précise Gilles Menis, directeur de la MJC Bourroches-Valendons. Pour autant, précise le responsable de cette structure, « nous n'avons pas profité du système comme d'un effet d'aubaine. Accueillir un jeune, le former, lui donner une nouvelle chance, cela fait partie de notre philosophie d'association engagée sur son territoire et porteuse de valeurs humaines ».

Une seconde chance

Une quarantaine d'associations de l'agglomération ont sollicité le soutien du Grand Dijon. La Mission locale et le Pôle d'économie solidaire accompagnent la mise en œuvre des 50 emplois d'avenir cofinancés par le Grand Dijon. « Après la décision de notre conseil d'administration de créer, grâce à l'aide publique, un CDD au sein de notre structure, nous nous sommes tournés vers la Mission locale, qui nous a proposé six candidats », explique Gilles Menis. Des jeunes âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans dans le cas de personnes handicapées), sans formation ni qualification. Car l'objectif des emplois d'avenir est bien là : donner une seconde chance à des jeunes sortis du système scolaire ou contraints à une réorientation. « Dans un premier temps, j'ai plutôt observé, se souvient Mathilde. Il fallait voir si le métier me plaît. J'aime faire découvrir de nouvelles activités, contribuer à ouvrir les jeunes vers de nouvelles choses. » La jeune animatrice vient de débuter une formation qualifiante en alternance au Céméa à Dijon, qui devrait déboucher sur l'obtention du brevet d'aptitude professionnelle d'aide animateur (Bapaat), reconnu par le ministère de la Jeunesse et des Sports. « Mathilde a les qualités requises pour ce métier : équilibrée, solide dans sa tête, capable de dépasser sa timidité, elle n'a pas peur de la relation avec l'autre et accepte les différences... Ce projet de formation est l'élément essentiel du contrat. Mathilde va décrocher un vrai diplôme pour débuter dans le métier, une première expérience du terrain, une reconnaissance pour trouver un emploi », souligne Gilles Menis. La jeune animatrice arbore un large sourire. Avec le soutien de l'État, du Grand Dijon, de la Mission locale et du Pôle d'économie solidaire, la MJC lui remet le pied à l'étrier. ■

Jean-Philippe Rameau

ou le retour de l'enfant prodige

Ce 25 septembre 1683, le curé de l'église Saint-Étienne de Dijon baptise le petit Jean-Philippe, né quelques heures plus tôt à deux pas de là, dans une maison de la rue Vaillant sur la façade de laquelle une plaque rend aujourd'hui hommage au plus célèbre des musiciens dijonnais. Rameau sera l'un des plus grands compositeurs français de son siècle. « Le plus grand, assure même Philippe Beaussant, académicien, auteur d'une biographie sur le compositeur parue chez Fayard. En cinq ans sont nés Vivaldi, Haendel, Telemann, Jean-Sébastien Bach et Rameau. Mais ce dernier ne composera son premier opéra qu'à l'âge de 50 ans. Apprécié au début de sa carrière, il finira en complet décalage avec les goûts de l'époque. » Et c'est là tout le drame de Rameau, injustement méconnu dans son propre pays. « Les Anglais ont contribué bien davantage que les Français à faire connaître Rameau, comme ce fut le cas pour Berlioz », regrette Thierry Caens, le célèbre trompettiste, et ambassadeur culturel de la ville de Dijon.

Une musique d'une incroyable beauté

Car Jean-Philippe Rameau a bel et bien vécu et même exercé son art à Dijon. Fils et élève de l'organiste de la collégiale Saint-Étienne, Jean-Philippe vit un temps rue du petit Potet puis rue Vannerie. Attiré très vite par la musique, il apprend le solfège avant de savoir lire. Mais son passage chez les Jésuites, au collège des Godrans, est bref : « Il se distinguait par une vivacité peu commune, mais pendant les classes, il chantait ou écrivait de la musique, témoignait à l'époque un de ses camarades de classe, le père Gauthier. Il ne passera pas la quatrième. » Après un voyage à Milan, retour à Dijon, où il est nommé organiste de l'église Notre-Dame. Puis c'est le départ pour Lyon, contre l'avis de son père. Après le décès de ce dernier, en 1714, il se retire quelques temps à l'abbaye Saint-Vivant, près de Vosne-Romanée. Un séjour qui vaudra son nom à une parcelle de vignoble tout proche, baptisée « Croix-Rameau ».

S'installant définitivement à Paris quelques années plus tard, Rameau y retrouve son ami dijonnais Alexis Piron, avec lequel il compose pour le théâtre de la Foire de Paris. Il rencontre également Alexandre Le Riche de la Pouplinière, son futur mécène. Tout à la fois organiste, claveciniste, violoniste et chef d'orchestre, il compose « une musique d'une incroyable beauté et d'une grande richesse harmonique », s'enthousiasme Emmanuelle Haïm, chef du Concert d'Astrée qui se produira le 30 mai à l'Auditorium, deuxième temps fort de l'année Rameau à Dijon après le concert des Talens lyriques de Christophe Rousset le 14 février dernier. « Rameau, qui a écrit une musique très colorée et vivante, avait un talent d'orchestrateur exceptionnel », confirme Laurent Joyeux, directeur de l'Opéra de Dijon. *Dardanus*, monté à Dijon fin 2009, *Castor et Pollux*, qui sera donné en octobre, ou *Les Indes galantes* : les opéras de Rameau furent créés à une époque et en un lieu de faste (la cour du roi). Les produire aujourd'hui coûte cher. Et si l'on ajoute que ces œuvres sont techniquement difficiles, on comprend pourquoi Rameau fut si longtemps absent de la programmation des grandes scènes lyriques. L'enfant prodige dijonnais, qui, avant de mourir, supplia le prêtre de ne pas chanter faux lors de l'extrême onction, est décédé le 12 septembre 1764 à Paris. Deux cent cinquante ans plus tard, les nombreuses manifestations organisées dans le cadre de « Rameau 2014 » pourraient contribuer à rendre toute sa place à ce génie de la musique, notamment dans sa ville natale où, comme un clin d'œil, la statue du grand homme se dresse sur la place de la Sainte-Chapelle, tout contre le grand théâtre. ■

Les temps forts de « Rameau 2014 » à Dijon

Vendredi 30 mai à 20h, Auditorium. Airs et symphonies de Rameau, par le Concert d'Astrée. La même formation revient au grand théâtre le 14 septembre.
Toute la programmation de l'Opéra de Dijon sur www.opera-dijon.fr
Dimanche 15 juin à 17h, grand théâtre. Coup de balai chez Rameau, par les élèves du conservatoire de Dijon.
Samedi 21 juin à 15h, cour de Bar. Marathon Rameau, dans le cadre de la fête de la musique.
En août, sous les halles. Les mardis du classique, autour de Rameau, tous les mardis à 21h (entrée gratuite).
Du 26 septembre au 4 octobre, Auditorium. *Castor et Pollux*.
Mardi 14 octobre à 20h, théâtre des Feuillants. *Le Neveu de Rameau*, de Diderot.
Vendredi 14 novembre à 20h, Auditorium. Rameau, maître à danser, par Les Arts florissants.
Samedi 15 novembre, en soirée, salle de Flore. Concert du quatuor Manfred.
Vendredi 28 novembre, salle des États. Concert Rameau-Forqueray par la claveciniste Blandine Rannou.

Toute l'année, concerts et conférences organisés par Les Amis du 7, à l'hôtel Maleteste, 7 rue Hernoux à Dijon, www.lesamisdu7.com
Et aussi : « flashmob Rameau » orchestrée par Thierry Caens, exposition Rameau aux Archives municipales de Dijon et visites guidées sur le thème de Rameau proposées par l'office de tourisme.
Le programme complet sur www.dijon.fr

Chenôve

Le Cèdre : grande première en septembre

« Qui prend le passé pour racine … a pour feuillage l'avenir » Ces vers de Victor Hugo pourraient, parfaitement, être inscrits sur la façade dorée du Cèdre, le futur centre culturel et de rencontres de Chenôve, qui ouvrira ses portes le 13 septembre prochain.

Du nom de l'arbre centenaire emblématique de la ville, dont les racines sont plantées à proximité, avec une vêture métallique en guise de feuillage, ce bâtiment monolithique, on ne peut plus contemporain, place véritablement Chenôve sur les rails de l'avenir. À deux pas de la station de tramway « Chenôve centre », Le Cèdre symbolise le changement de visage et d'image opéré par la ville de Chenôve. Il donne véritablement le « la » de la métamorphose, inhérente à l'ambitieux projet de renouvellement urbain qui bat son plein. Une note culturelle dont l'écho dépassera largement les frontières de la cité des Bombis : « Ce phare, véritable équipement structurant, brillera de tous ses feux et illuminera le champ culturel du Sud dijonnais et, plus largement, de toute l'agglomération », explique le chef d'orchestre municipal Jean Esmonin. Le maire de Chenôve et vice-président du Grand Dijon ajoute : « La programmation variée et de qualité, qui séduira tous les publics avec nombre d'artistes de premier plan, viendra en complément de ce qui se fait déjà dans le Grand Dijon ». La première saison culturelle s'annonce ainsi comme un millésime de qualité aux portes de la route des grands crus, à des tarifs annoncés comme préférentiels, qui, selon les premières indiscrétions, devrait faire la part belle à « la culture du monde »…

À consommer sans modération

Il sera bientôt possible de consommer sans modération cette programmation. En attendant, les travaux s'achèvent autour de la salle de spectacle circulaire, qui disposera d'une capacité de 700 places assises et de 1100 debout. Cet espace circulaire à l'acoustique exceptionnelle enveloppera les artistes et les spectateurs pour les convier à des moments d'écoute et de partage. Une salle d'orchestre adjacente vivra, quant à elle, au quotidien parce que Le Cèdre accueillera en résidence permanente le conservatoire de musique et de danse, la musique municipale de Chenôve et la compagnie de danse Figure2Style. Le Cèdre participera aussi pleinement à l'attractivité du Sud dijonnais : doté d'une brasserie, il accueillera séminaires et rencontres d'entreprises. Rendez-vous est pris le 13 septembre prochain pour la mise en musique du Cèdre… l'arbre multiculturel chenevelier au feuillage tourné vers l'avenir ! ■

et aussi…

Magny-sur-Tille

Cap vers 2020

Les dernières élections municipales ont été l'occasion de soumettre à l'approbation des Magnytillois les grands projets pour la mandature de 2014-2020. Le maire, Nicolas Bourny, ainsi que l'ensemble de son équipe travaillent d'ores et déjà à la réalisation d'un programme destiné à mieux vivre ensemble. Outre la concrétisation du nouveau quartier « La Corvée verte », qui permettra à 30 nouvelles familles de venir vivre à Magny-sur-Tille, les habitants profiteront notamment d'une nouvelle bibliothèque avec un jardin d'enfants, d'une salle des fêtes agrandie avec une véritable scène de spectacle, d'un nouvel atelier municipal et d'une mairie repensée pour un meilleur accueil des habitants. Renseignements en mairie au 03 80 47 97 07.

Ouges

Le carrefour de l'avenue de la Gare enfin sécurisé

Cinquante-quatre accidents ont été répertoriés en quinze ans à l'intersection des routes départementales 968 et 108. Les élus et tous les usagers (familles, employés de la zone artisanale des Essarts, militaires de la BA 102 ou simples particuliers voulant traverser le carrefour de la gare) étaient unanimes pour dénoncer la dangerosité de cette intersection. Après une étude approfondie du conseil général, il a été décidé de s'orienter vers l'installation de feux tricolores. Cette réalisation a fait l'objet d'une convention tripartite entre la commune, l'assemblée départementale et le Syndicat intercommunal d'énergie de Côte-d'Or. Depuis février 2014, des feux tricolores assurent la régulation des 12 000 véhicules qui empruntent quotidiennement la RD 968. Et il faut bien reconnaître que c'est aussi une certaine sérénité qui s'est installée pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Les Ougeois peuvent se rendre à pied à la halte ferroviaire et prendre le TER qui les transportera en 8 minutes au centre de Dijon. Les parents peuvent conduire tranquillement leurs enfants à l'école. Les enseignants peuvent emmener leurs élèves à la forêt pédagogique en toute quiétude. Après une période de travaux délicate, les feux fonctionnent parfaitement et n'ont fait l'objet d'aucune réclamation. Ils sont le fruit d'une collaboration réussie qui est reconnue de manière unanime par l'ensemble de la collectivité, pour qui la sécurité n'a pas de prix. ■

Fontaine-lès-Dijon

Réaménagement de l'ancienne gendarmerie : une opération 3 en 1

L'ensemble immobilier situé 5 place de l'Hôtel de ville, anciennement occupé par la gendarmerie, a bénéficié d'un réaménagement complet. Détails des 3 projets menés à bien : la création d'une salle polyvalente et de deux salles dédiées à l'école de musique et l'amélioration de l'offre d'habitat à loyer modéré.

Le projet de réaménagement de l'ancienne gendarmerie a permis de soutenir l'école associative de musique de Fontaine. Quatre mois de travaux, de novembre 2013 à fin février 2014, ont été nécessaires à la réhabilitation des locaux en salles dédiées à l'enseignement musical par l'école de musique de l'ACF (Associative culturelle fontainoise). Les deux salles nouvellement créées seront mises à disposition de l'association très prochainement. La ville de Fontaine-lès-Dijon a également saisi l'opportunité de réaménager les anciens locaux de la gendarmerie et de développer l'offre de logement à loyer modéré. C'est en 2011 qu'elle a signé avec Orvitis un acte de cession d'usufruit pour une durée de 25 ans portant sur cet ensemble immobilier comprenant 10 logements répartis dans deux bâtiments et 10 garages. Avant leur mise en location, l'office public de l'habitat a entrepris des travaux de rénovation du bâtiment et des appartements, portant sur les façades, la création de deux entrées avec interphone dédiées à chaque bâtiment, les cages d'escalier et les logements (murs et sols, sanitaires, contrôle et remise aux normes des installations électriques). Enfin, cette opération a permis la création de la salle polyvalente Omer-Viennet. Omer Viennet, ancien doyen et figure de Fontaine-lès-Dijon, est décédé en 2013 à l'âge de 101 ans. La ville a souhaité lui rendre hommage en donnant son nom à la salle polyvalente située dans le hall de l'ancienne gendarmerie. C'est en 1955, à l'âge de 43 ans, qu'Omer Viennet s'est installé à Fontaine, ville qu'il n'a plus quitté. Très investi dans sa commune, il est une figure qui a profondément marqué les Fontainois. ■

Quetigny

Les séniors tiennent salon le 4 juin

Fort du succès rencontré lors de la première édition, le salon des séniors revient à Quetigny le 4 juin prochain à l'espace Mendès-France. Entièrement dédié aux plus de 60 ans et à leurs familles, ce rendez-vous rassemblera en un seul lieu tous les acteurs contribuant au mieux vivre des retraités et des personnes âgées. Bref, un salon pour tout savoir sur les activités, animations et services d'aides proposés dans la ville. Le centre communal d'action sociale de Quetigny et ses partenaires organisent un nouveau temps d'échanges avec les aînés, riches en information, conseils, savoir-faire et expérience.

Vivre sa retraite dans les meilleures conditions, rompre l'isolement… c'est possible grâce à ce lieu convivial de rencontres et d'informations. Les séniors qui pousseront les portes de ce salon auront l'occasion de découvrir une vingtaine de stands animés par des organismes, institutions, associations, prestataires de services qui œuvrent dans de nombreux domaines (hébergement inter-génération, téléalarme, nouvelles technologies, loisirs, forme et bien-être, dépendance …). Dans ce salon articulé autour de trois thématiques, chacun trouvera ainsi toutes les informations utiles sur les activités de loisirs, les services d'aides à domicile, la santé, l'hébergement et les matériels adaptés avec démonstrations à l'appui. L'occasion pour les séniors et aidants de s'approprier l'ensemble des dispositifs mis à leur disposition dans la ville. Enfin les retraités ont aussi des droits qui seront présentés et analysés lors d'une conférence animée par un notaire. ■

Salon des séniors, mercredi 4 juin de 10h à 16h, espace Mendès-France. Entrée libre tout public

Saint-Apollinaire

Rendez-vous à tous les mélomanes !

À l'occasion des 40 ans de l'Association musicale de Saint-Apollinaire, la ville aura le plaisir d'accueillir le concours national d'orchestres d'harmonie les 7 et 8 juin prochains. Organisé par l'AMSA en partenariat avec la ville, ce grand rassemblement d'ensembles musicaux va attirer 12 orchestres d'harmonie et 800 musiciens venus de toute la France.

L'espace Tabourot des Accords, le complexe sportif de Louzole et la Maison des associations, transformés en salles d'audition, réuniront les membres du jury en charge de l'évaluation des harmonies. Le temps d'un week-end, Saint-Apollinaire va vivre au rythme des cuivres, des vents et des percussions avec des animations musicales organisées aux quatre coins de la ville. ■

Samedi 7 juin à 20h30 : concert de gala à l'espace Tabourot des Accords
Dimanche 8 juin : de 8h30 à 13h : concours publics des 12 orchestres à l'espace Tabourot, à la maison des associations, à la salle Berton du complexe sportif de Louzole.
À 11h : Aubades - Centre commercial de la Fleuriée, parc Pré Thomas.
À 16h : Concert/Evolution - Complexe sportif de Louzole

et aussi...

Bretenière

Les enfants se jettent à l'eau

Avec le retour des beaux jours, les 37 enfants du 3e cycle de l'école élémentaire (CE2, CM1 et CM2) ont retrouvé le chemin de la piscine olympique du Grand Dijon. Après un quart d'heure de bus, c'est l'arrivée à la superbe piscine. Accompagnés par leurs maîtres et parents accompagnateurs bénévoles, les élèves découvrent ou redécouvrent le nouveau complexe sportif. Le passage au vestiaire précède une plongée collective de 45 minutes dans le bassin. Puis, c'est déjà le retour à Bretenière, en attendant la semaine prochaine avec plein d'exploits aquatiques à raconter.

Longvic

Marché en fête écocitoyen

Dimanche 1er juin a lieu le marché en fête écocitoyen au centre-ville de Longvic. Cette grande fête populaire qui allie une foire s'installant dans le centre de la ville, des animations pour la famille ainsi qu'un village écocitoyen se veut un temps important de la saison culturelle « Longvic en fête ». Cette année, le Grand Dijon sera particulièrement représenté grâce à un troc de livres, un atelier dessin pour les enfants et une animation autour du jardinage et du compostage assuré par l'association Pirouette Cacahuète. La ville de Longvic ne sera pas en reste, avec une présentation des projets à venir en matière de déplacement et une présentation de véhicules électriques. Enfin, ce sera aussi l'occasion de faire un point d'étape sur la Charte de la qualité environnementale et du développement durable, labellisée Agenda 21 local, faisant de Longvic la première ville « Agenda 21 » du Grand Dijon. Ce village écocitoyen permettra également aux visiteurs de rencontrer de nombreux acteurs du commerce équitable et du développement durable. Diverses animations auront également lieu au Clos des Carmélites et seront assurées par l'association du verger conservatoire du clos, en partenariat avec le conservatoire à rayonnement communal de Longvic. ■

Daix

Un bassin de régulation des eaux pluviales

Suite à une longue période de réflexions, décisions et d'attente de subventions, le projet de réalisation du bassin de régulation des eaux pluviales de Daix voit enfin le jour. L'Agence de l'eau en a marqué le départ en octobre dernier. L'appel d'offres effectué depuis a permis de désigner l'entreprise en charge des travaux dès mai 2014 et pour une durée de quatre mois environ. Ces travaux porteront sur l'agrandissement du bassin actuel de 3300 m³ à 6300 m³, la création d'un deuxième bassin de 5700 m³, le traitement et la mise en place de déssableur/déshuileur, l'étanchéification des ouvrages par la mise en place de géotextile bentonite, la régulation de débit calée à 10 litres/seconde, la réalisation d'un ouvrage de connexion au réseau de Talant et l'intégration paysagère de l'ensemble. La réalisation de ces travaux permettra à la commune de mettre à niveau les réseaux de la rue des Petits Prés à la rue de Dijon. ■

Sennecey-lès-Dijon

Début des travaux de la ZAC des Fontaines

Entrepris le 13 janvier dernier, le parc des eaux de la ZAC des Fontaines sera le poumon vert de cette nouvelle zone d'habitation de 420 logements. Depuis 2009, les élus ont travaillé sans fléchir pour lancer ces premiers travaux qui devraient être terminés en juin et inaugurés début juillet. Les premières constructions de logements devraient débuter à l'été 2015, permettant ainsi de combler un déficit criant de logements dans la commune. Cette opération consiste à réaliser l'ensemble des aménagements hydrauliques nécessaires au projet mais également la préfiguration d'un nouveau parc public ouvert à l'ensemble des habitants par la création de cheminements piétons, de plantations et la pose de mobiliers urbains. Ces travaux ont été confiés à un groupement d'entreprises locales composé des sociétés duc & preneuf et lorin tp, sous la direction du cabinet d'architecture Interland et sous maîtrise d'ouvrage de la Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (SPLAAD) pour un montant total qui s'élève à 324 300 €. ■

juin à août 2014

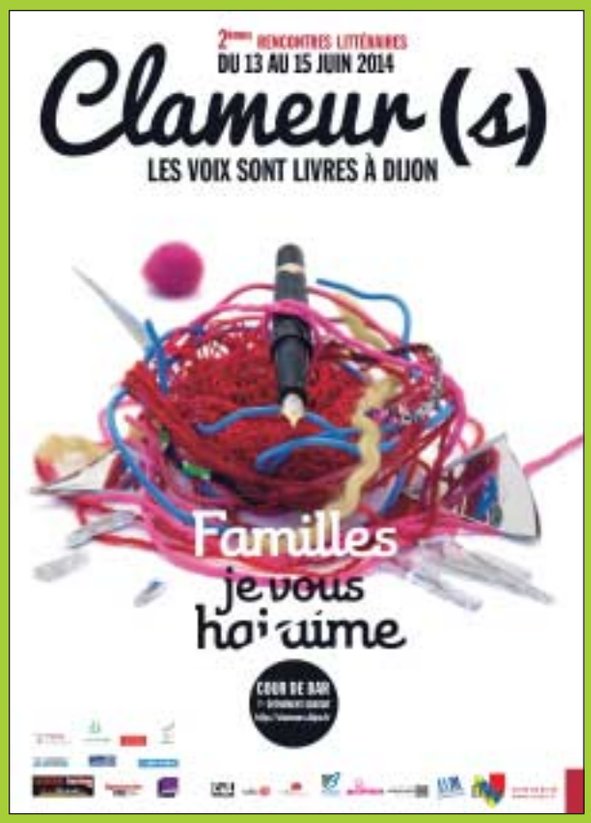

Mardi 27 mai
Quetigny
« Le singe bleu », théâtre d'objets, d'images et d'acteurs par la Cie de l'Eygurande. Tout public à partir de 7 ans, à 20h à l'espace Mendès-France.

31 mai et 1er juin
Fontaine-lès-Dijon
51e kermesse : musique jazz par Elefanf'U, Swing to New Orleans, animations par Atout danse (swing-lindy-hop, balboa, charleston, claquettes...). Brocante livres – disques à la Galerie La Source. Stands d'artisanat, fleurs, pâtisserie, gaufres, buvette, repas. Rens au 03 80 56 27 04.

Chevigny-Saint-Sauveur
« Y'a d'la chanson dans l'air », récital du Chœur de France Bourgogne. Sam à 20h30 et dim à 14h30, salle de l'Ogive. Réservation au 03 80 78 29 50 ou bourgognechansons@wanadoo.fr

Quetigny
Parcours photographique « Routes et chemins » au parc Henri Détang, de 10h à 19h.

Dimanche 1er juin
Longvic
Marché en fête écocitoyen de 9h à 18h : harmonie municipale à 10h30, village écocitoyen et associatif, grande braderie commerciale et attractions pour les enfants. Fanfare de L'Impérial Kikiristan à 14h30, quatuor de saxophones et ensemble à cordes au Verger Conservatoire du Clos des Carmélites à partir de 15h. Entrée libre.

Mardi 3 juin
Longvic
Spectacle de danse par La Luna Del'Oriente à l'espace municipal Jean-Bouhey, entrée libre.

Chenôve
Spectacle de danse « Memoria » à 20h à la salle des fêtes.*

3 > 28 juin
Longvic
Expo « Des plantes et des hommes... » à la médiathèque Michel-Étiévant, rens au 03 80 68 21 60.

4 juin > 9 juillet
Sennecey-lès-Dijon
Exposition photos et objets avec l'association « Urgence Tibet » à la médiathèque, entrée libre.

Samedi 7 juin
Quetigny
Ateliers d'écriture de l'association Les Trèfles jaunes, de 10h à 12h à la bibliothèque municipale. Participation gratuite, sur inscription.

juin à

Samedi 7 juin
Sennecey-lès-Dijon
Marché gourmand nocturne, place Saint-Maurice

7 et 8 juin
Saint-Apollinaire
Concours national d'orchestres d'harmonie par l'association musicale de Saint-Apollinaire.

Vendredi 13 juin au Théâtre Dijon Bourgogne.
Conférence internationale TEDx portée par Communitic, association de promotion du numérique en Bourgogne
Plus d'infos sur tedxdijon.com

Jeudi 12 juin
Sennecey-lès-Dijon
Projection/débat « la question du Tibet » à l'espace Saint-Maurice à 18h30, entrée libre.

13 et 14 juin
Saint-Apollinaire
Festival d'improvisation théâtrale amateur à 20h à l'espace Tabourot des Accords. Gratuit pour les moins de 12 ans et pour toutes les personnes nées les 13, 14 et 15 juin. 6 € ou pass 2 jours à 10 €.
Rens au 06 08 91 57 20 ou alibi.contact@gmail.com

Samedi 14 juin
Chenôve
« Les balades de l'Escargot », à la découverte du plateau. À 17h, parking de la maison du plateau - inscriptions sur place, tarif : 6 euros. Prévoir des chaussures pour marcher le long des sentiers.
Longvic
Fête de Guynemer-Parc de 15h à 21h30 : spectacles d'enfants, démonstrations de danse, stands défi-jeux, tombola… Buvette et stand de friandises. Participation des professeurs et des élèves du conservatoire à rayonnement communal.
Sennecey-lès-Dijon
Concert avec le groupe KAAL à la médiathèque, à 20h30, participation libre.

14 > 22 juin
Fontaine-lès-Dijon
Expo « Ça circule… » par les ateliers d'expression artistique de la Sardine éblouie. À la galerie La Source de 14h30 à 18h30 ou sur RDV.

Dimanche 15 juin
Chenôve
Bombi's Cup, tournoi de football à partir de 13h au stade Léo Lagrange. Rens à l@ Boussole - service jeunesse ou au 03 80 51 56 23.
Quetigny
« Balkan Tour » par le groupe Zadruga, parc du Château de la Motte à 17h. Tarifs : 6 et 2 € - Réservation auprès du service culturel.

Vendredi 20 juin
Longvic
Grand concert Musiques à danser par le conservatoire à rayonnement communal de Longvic. Ciné-concert harmonie et cinéma muet.
Sennecey-lès-Dijon
Lecture-spectacle de Julos Beaucarne avec l'association Délivreurs de Mots à la médiathèque, à 20h, gratuit.

Samedi 21 juin
Dijon
Concerts de la chorale « La Boîte à Chansons » et de la chorale du Valais Suisse « Saint Théobald » à l'église Saint-Pierre à 20h30. Entrée libre.
Fontaine-lès-Dijon
Fête de la musique (programmation en cours, infos en mairie). Feux de la Saint-Jean. Déambulation nocturne animée par un orchestre de jazz et des cracheurs de feu. Départ de la mare à 22h.
Saint-Apollinaire
Fête de la musique et feux de la St Jean : samedi 21 juin à partir de 19h- Esplanade Émile Pigeon. Au programme : concerts avec les Showdazs (tribute the Shadows), Polarsun… Allumage des feux à la tombée de la nuit. Buffet, buvette.
Sennecey-lès-Dijon
Représentation des ateliers théâtre de la Cie ZigZag au centre polyvalent
Fête de la musique avec l'association Sennecey en chœur.

Dimanche 22 juin
Longvic
Biennale du livre avec l'association Mots et Plume.

Mardi 24 juin
Quetigny
« Voyage en Italie », causeries littéraire à 18h à la bibliothèque municipale.

24 > 29 juin
Talant
International blues festival : ateliers pédagogiques, exposition de peintures, films et débats et 2 grands concerts les 27 et 28 juin avec Elvin Bishop (USA). Salle Pierre-de-Coubertin au complexe Eyquem.
Contact Jagoblues : 06 87 42 43 24 ou jagoblues@wanadoo.fr, réservations : Réseau Francebillet.

Jeudi 26 juin
Chenôve
« Le peuple du grenier » à 9h30, 10h30, 15h et 16h à la maison de la petite enfance. À partir de 18 mois, gratuit.*
Longvic
Projection de *C'étaient les Chevaliers du Ciel*, documentaire sur la BA102. À 20h30 à l'espace municipal Jean-Bouhey. Entrée libre et réservation conseillée au 03 80 68 44 07.

Fermeture exceptionnelle de la piscine olympique du Grand Dijon

du lundi 30 juin au dimanche 10 août
www.piscineolympique-dijon.fr

août 2014

Cyrano de Bergerac
Texte : Edmond Rostand
Mise en scène : Dominique Pitoiset
Avec : Jean-Michel Balthazar, Adrien Cauchetier, Antoine Cholet, Patrice Costa, Gilles Fisseau, Jean-François Lapalus, Daniel Martin, Bruno Ouzeau, Philippe Torreton, Martine Vandeville, Maud Wyler
Grand Théâtre de Dijon
Du 2 au 4 juillet
Infos sur www.opera-dijon.fr

Lundi 14 juillet
Dijon
Feu d'artifice joué en live par Didier Lockwood à partir de 22h.

26 > 28 juin
Fontaine-lès-Dijon
Les Trois Saffres en musique sur le thème de l'Afrique. Place des Trois Saffres à 20h30.

Samedi 28 juin
Chenôve
Danse contemporaine à 20h à la salle des fêtes. Gratuit, réservation au conservatoire de musique ou au 03 80 51 55 07.

1er > 5 juillet
Longvic
Festival de théâtre par le Théâtre des Zen'Hergumaines à l'espace municipal Jean-Bouhey.

Samedi 5 juillet
Quetigny
Soirée Temps Danses Urbaines et projection en plein air du film Sexy Dance 4 : Miami Heat Parc du Grand Chaignet à partir de 19h (repli espace Mendès-France en cas de mauvais temps). Gratuit.

7 juillet > 18 août
Daix
Exposition « panorama de la littérature voyageuse ». Ouverture : mar et ven de 15h30 à 19h et mer de 9h à 12h. Bibliothèque municipale.

9 > 26 juillet
Quetigny
« Lectures et jeux » dans les quartiers avec la bibliothèque municipale et la ludothèque. Rendez-vous au parc du Grand Chaignet les mercredis 9, 16 et 23 juillet de 16h30 à 18h30 pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés. Rendez-vous les jeudis 10, 17 et 24 juillet de 9h30 à 11h30 au parc Henri Détang. Tout public, intergénérationnel

Dimanche 13 juillet
Fontaine-lès-Dijon
Feu d'artifice. RDV à la tombée de la nuit au Parc des Sports (complexe des Cortots).
Sennecey-lès-Dijon
Retraite aux flambeaux et bal.
Longvic
Concert de l'harmonie du conservatoire à rayonnement communal à 21h. Feu d'artifice et bal populaire à partir de 22h30 à l'esplanade de la médiathèque Michel-Étiévant

18 > 20 juillet
Dijon
Week-end chantant organisé par Happy Daix. Stage pour chanteurs amateurs animé par deux chefs de chœur Brice Martin et Cyril Lohbrunner. Audition publique gratuite le dimanche après-midi au cellier de Clairvaux. Rens et inscriptions sur www.happydaix.com

Vendredi 25 juillet
Chenôve
« Les balades de l'Escargot », autrefois le vieux bourg. À 17h, parking rue Changenet - inscriptions sur place, tarif : 6 euros.

13 et 14 septembre
Chenôve
Week-end inaugural du Cèdre, centre culturel et de rencontres. Programme à venir sur www.ville-chenove.fr.

Hommage à Rameau 250e anniversaire

Castor & Pollux
Tragédie lyrique à l'Auditorium
Chœur et orchestre du concert d'Astrée
Direction musicale : Emmanuelle Haïm
Septembre : vendredi 26 à 20h, dimanche 28 à 15h, mardi 30 à 20h
Octobre : jeudi 2 à 20h et samedi 4 à 20h

Retrouvez l'ensemble du programme sur www.dijon.fr

* Billetterie à la direction des affaires culturelles, rens au 03 80 51 55 70. Tarifs : 6€ - 3€

C'EST L'HISTOIRE DE *Paf!* LE TRAM...

DIVIA